



LA JAILLE-YVON 2025

—— Bulletin Communal n°71 ——

SOMMAIRE

L'éditorial du maire p.2

La vie communale p.4

Le Budget et les Réalisations 2024 p.4

Le Maire - Pascal Chevrollier p.6

École et Bibliothèque (Inaugurations) p.7

La Bibliothèque p.8

L'École p.8

Fonctionnement des Bibliothèques p.9

La Guinguette p.10

Compagnie Contrebande p.11

Les Professionnels p.12

Infos pratiques p.13

Numéros Utiles p.13

Location Espace Henry de Messay p.13

I Comme Icare p.13

Autorisations d'Urbanisme p.14

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal p.14

CLIC Anjou Bleu p.15

CIAS (Ateliers Séniors) p.15

Mieux Vivre avec son Alimentation p.16

Les Associations p.17

Comités des Fêtes p.17

Au Fil de l'Eau p.18

Aux Gardons de la Jaille p.18

Société de l'Union p.19

Anjou Sport Nature p.20

Association des Parents d'Élèves p.21

Peuples Noir et Blanc p.22

Devenir Famille de Vacances p.22

Amicale La Jaille-Yvon/ Montguillon p.23

Événements 2025 p.24

Horaires / Contacts de la mairie :

Mardi 14h - 16h30 / Jeudi 14h - 18h

Vendredi 14h - 18h

02 41 95 12 58

mairie@lajailleyvon.fr



JAONNAISES, JAONNAIS,

Le fait marquant de 2024, sans aucun doute, aura été l'ouverture tant attendue d'une guinguette au bord de l'eau. En effet, suite à la rencontre fin 2023 avec M. Diguët le gérant, nous nous sommes mis d'accord et avons conventionné afin de lui mettre l'espace nécessaire à son activité (espaces pique-nique et parking). Nous nous sommes engagés à viabiliser cet espace (eau, électricité, assainissement autonome), toilettes publiques. M. Diguët a lui investi dans les locaux (modules bar et cuisine) ainsi que dans le matériel. Ce matériel, nous lui avons vendu en partie puisqu'il appartenait à l'ancien commerce et ne nous était plus utile !

Le temps de l'installation, plus long que prévu, n'a permis une ouverture que courant juin, mais vous avez pu tous apprécier le travail de qualité réalisé. Un temps d'ouverture pour 2024 restreint et une météo peu favorable n'ont pas aidé à faire une saison pleine, mais malgré tout le bilan est encourageant. Les animations proposées ont eu du succès et, avec les ajustements d'organisation nécessaires, nous ne pouvons qu'être optimistes. Nous pouvons à nouveau profiter d'un espace convivial, et aussi de lecture puisqu'une boîte à livre y est présente ! Merci Laurence !

Merci à vous qui avez contribué à cette réussite, merci aux pêcheurs qui ont accepté le principe d'une barrière sur la route, nécessaire à la sécurité de tous ! Afin de compléter l'attractivité de ce site, abri, stationnement, pontons sont en réflexion !

Comme évoqué en 2023, **la municipalité a cédé fin octobre le camping et la base de loisirs à Anjou Sport Nature (ASN)**. Cela permettra à ASN de voler de ses propres ailes, la commune n'ayant pas les moyens financiers d'assumer les aménagements nécessaires au bon développement de ce site. De plus, il a été procédé à une division parcellaire afin de céder au Département la partie du chemin de halage traversant le camping, pour l'euro symbolique.

En partenariat avec les Gardons de la Jaille et la Fédération de pêche, nous attendons le résultat de la labellisation « **Parcours familial de pêche** », l'aménagement nécessaire étant terminé.

En remontant vers notre village, rue du Lavoir, vous pouvez constater l'avancement de **la réfection du muret en ardoises**. Celle-ci arrive quasiment au virage : objectif affiché de l'association des Amis du Patrimoine, puisque c'est elle qui assure ce travail avec la participation de jeunes et moins jeunes bénévoles. Elle a aussi permis la rénovation de l'intérieur de la chapelle des curés du cimetière. Merci à elle !



> Rue Saint Loup

Les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable sont en cours pour une période de deux mois. A la fin de celle-ci, les travaux de voirie prendront on l'espère le relai pour 4 mois.

L'entreprise DURAND TP a été mandatée pour un montant de 297 741 € HT avec une participation de l'État de 113 025 € et du Département de 28 201 €.

Tout cela engendre forcément des désagréments. Stationnement compliqué, nuisances sonores font partie de votre quotidien, nous le savons mais nous pourrions bientôt profiter d'une rue Saint Loup beaucoup plus attrayante !

Nous n'oublions pas les problèmes de vitesse excessive de la rue de la Fleur de Lys. Nous avons demandé le concours du Département pour qu'il nous propose des solutions.

En septembre, nous avons eu la joie d'inaugurer dans la bonne humeur notre nouvelle école ainsi que **notre nouvelle bibliothèque**. Les problèmes d'humidité rencontrés dans celle-ci devraient être résolus en ce début d'année 2025 puisqu'un accord a enfin été trouvé avec les parties prenantes ! Ces travaux effectués permettront de pouvoir finir l'aménagement extérieur nécessaire.

Le transfert de la mairie dans l'ancien commerce, l'idée doit faire son chemin... Chaque chose en son temps !

> L'adressage

Vous avez été destinataires de numéros (pour les habitants hors bourg). Des plaques indicatives pour les routes et lieux dits seront mises en place, mais des autorisations doivent être demandées avant !

En cette période festive, je souhaite remercier le comité des fêtes qui, malgré les travaux, a décoré notre village avec des illuminations supplémentaires.

Je remercie toutes les associations et tous les bénévoles qui prennent part à l'animation et au dynamisme de notre village.

En ce début d'année 2025, à un peu plus d'un an des élections municipales et après plus de 20 années de mandat, dans un contexte familial et professionnel pesant, comme vous le savez j'ai décidé de passer la main.

Ce n'est pas de gaieté de cœur puisque La Jaille-Yvon sera pour moi toujours « LA JAILLE-YVON », mais j'ai toujours su de toute façon que ce serait mon dernier mandat. Pour le bien de tous, il me semble qu'il faut savoir laisser sa place !

Les travaux de la rue Saint Loup étant calés, par expérience la dernière année de mandat n'étant pas la plus prolifique, j'ai pris cette décision afin que la relève se mette en place tranquillement et qu'elle profite d'une année d'expérience supplémentaire si vous le souhaitez bien évidemment.

Je lui souhaite la plus belle des réussites.

Des élections complémentaires ne seront pas nécessaires si le conseil est au deux tiers complet. Si ce n'est pas le cas, vous devrez élire le nombre de conseillers municipaux manquants dès 2025 !

Cela ne remet bien évidemment pas en cause les élections municipales de 2026, La Jaille-Yvon aura besoin de vous !!



Durant ces années de mandat, j'ai essayé de vous servir au mieux avec nos moyens, et bien sûr avec mes défauts !

Je remercie l'ensemble des adjoints et conseillers municipaux qui m'ont aidé dans cette mission, l'ensemble des associations, et vous tous Jaonnais !

Évidemment notre personnel communal, Georges et Sylvie, qui a fait preuve d'une grande patience et sans qui je n'y serais pas arrivé !

Belle année 2025 !

Vive la France et vive la Jaille.

LE BUDGET ET LES RÉALISATIONS 2024

Le budget communal 2024 a été voté par le conseil municipal lors de sa séance du 2 avril 2024.

Une partie de l'investissement a été consacrée aux études pour l'aménagement des bords de rivière (2 760 €) qui s'est notamment concrétisée par l'installation de la guinguette avec des travaux connexes : réalisation d'un assainissement autonome, transformation d'un bâtiment en sanitaires et mise en place d'une barrière pour sécuriser cet espace (19 745 €), busage et aménagement de la zone de stationnement à proximité (5 240 €). Une partie de ces travaux a été réalisée en régie, par l'agent des services techniques. Une extension du réseau électrique est en cours de réalisation.

Toilettes publiques : La cabane en pierre, quasiment en face de la cale de mise à l'eau, connaît un nouvel usage. Elle a subi quelques transformations, quelques aménagements et fait maintenant office de toilettes. Ces dernières ont été ouvertes aux horaires d'ouverture de la guinguette, M. Diguet en assurant l'entretien. Leur fonctionnement pour la saison 2025 n'est pas encore défini.



Chapelle des curés et mur de la rue du Lavoir : Après la rénovation extérieure, cette année, la Chapelle des curés (située dans le cimetière) a bénéficié d'une bonne chirurgie esthétique à l'intérieur.

L'association Jaonnaise des Amis du patrimoine était à l'initiative de cette restauration et y a également contribué financièrement. Elle est un acteur majeur pour la préservation de notre patrimoine. C'est aussi grâce à elle que, malgré une météo capricieuse, nous avons pu voir le muret de la rue du Lavoir prendre de la hauteur et de la longueur,... sans attendre les jeux olympiques. A l'instar de ce qui s'était fait en 2023, un nouveau chantier avait été programmé début juillet 2024. Vous pouvez admirer partiellement le résultat en photo de couverture.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	
Remboursement d'emprunts	10 250 €
Frais d'études	22 610 €
Logiciels	1 000 €
Participations à la CCVHA (investissements)	5 000 €
Achat terrains	25 000 €
Travaux sur réseaux d'eau et électrique	8 923 €
Travaux bâtiments publics	96 455 €
Travaux bâtiments privés	6 302 €
Travaux de voirie et signalisation	10 520 €
Mobiliers-Equipements divers	8 179 €
Solde travaux école-bibliothèque	9 266 €
Aménagement du centre bourg	353 300 €
Opérations d'ordre et de transfert	9 000 €
Déficits antérieurs reportés	109 964 €
Total des dépenses	675 769 €

RECETTES	
Affectation de résultats	22 143 €
Dotations - Fonds de compensation TVA	97 359 €
Produits de cessions	132 600 €
Subventions	311 134 €
Cautionnements	450 €
Opérations d'ordre et de transfert	5 000 €
Virement de la section de fonctionnement	107 083 €
Total des recettes	675 769 €

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	
Charges à caractère général	88 730 €
Personnel extérieur	800 €
Attribution de compensation	97 200 €
Autres charges de gestion courante	94 075 €
Charges financières	2 800 €
Opérations d'ordre	5 000 €
Virement à la section d'investissement	107 083 €
Total des dépenses	395 688 €

RECETTES	
Produits des services du domaine	12 470 €
Impôts et taxes	186 068 €
Dotations et participations	75 181 €
Autres produits	23 541 €
Opérations d'ordre	9 000 €
Excédents antérieurs reportés	89 428 €
Total des recettes	395 688 €

Le chantier de construction de l'école et de rénovation de la bibliothèque s'est soldé par le règlement des travaux d'espaces verts et d'éclairage extérieur (5 500 €), complété par l'installation de stores, extincteurs, enseignes et signalétique (4 150 €). Cela a permis de percevoir le solde des subventions de l'Etat, de la Région des Pays de Loire et du Département de Maine-et-Loire (103 243 €). Reste la participation du Syndicat d'Energies (6 450€). Des traces d'humidité ont été constatées dès l'automne 2023 sur le mur nord de la bibliothèque, dues à une absence d'étanchéité de la partie du mur enterrée. Après une longue négociation, un protocole d'accord a été conclu avec l'architecte. Des travaux vont être nécessaires pour un montant de 7 979 € dont la moitié environ prise en charge par l'architecte.

La rénovation du patrimoine bâti s'est poursuivie par la restauration et la décoration intérieure de la chapelle du cimetière pour un coût de 11 255 €, avec le concours financier de l'association des Amis du Patrimoine de 9 379 €.

La commune a réalisé d'autres investissements :

- > Changement des fenêtres du logement communal au 16 rue St Loup (6 300 €)
- > Frais liés à l'adressage en campagne : plaques de voies et numéros de maisons (4 105 €)
- > Réfection des chemins ruraux de la Hérissière et des Rivaudières (5 120 €)
- > Achat d'illuminations de Noël (2 660,40 €) avec la participation du comité des fêtes de 700 €

Le coût de l'aménagement du centre bourg a été inscrit au budget 2024 pour un montant de 353 300 € (travaux et maîtrise d'œuvre). Des financements ont été sollicités et obtenus à hauteur de 136 066 € par les services de l'Etat : 107 865 € de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et 28 201 € au titre des Amendes de Police (redistribution aux collectivités pour les aménagements de voirie). Le marché de travaux vient d'être attribué à l'entreprise DURAND TP (Longuenée-en-Anjou) pour un montant de 357 289,20 €, nécessitant des modifications budgétaires afin de pouvoir engager les dépenses pour un début de chantier au 1^{er} trimestre 2025.

En recettes d'investissement étaient prévues différentes cessions.

Camping : Les investissements demandés devenant lourds pour la commune, nous avons décidé de vendre le camping à Anjou Sport Nature. C'est maintenant chose faite. Il a été vendu avec la parcelle du dessus, où il y a un petit cabanon en bois, au prix estimé par « le domaine », soit 120 000 €.

Du fait de ces transactions, il n'était plus justifié, pas cohérent, que la commune reste propriétaire de la portion du chemin de halage qui longe le camping. Cette portion a donc été cédée au Département.

La commune a également vendu du matériel et du mobilier de l'ancien commerce à M. Bruno DIGUET, dans le cadre de l'installation de la guinguette (9 704 €).

Le plus gros chapitre **des dépenses de fonctionnement** concerne l'attribution de compensation versée à la communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou, 96 789 € en 2024 pour :

> Les **compétences communales transférées** : 32 546 € voirie, enfance-jeunesse, lecture publique, sentiers de randonnée reconnus d'intérêt communautaire, eaux pluviales, Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

> Les **frais de personnel communal** : 82 474 € en 2024.

> Des **versements de fiscalité à la commune** : - 25 712 € dont l'IFER perçu pour le parc éolien (-14 688 €).

> Les **services communs** : 7152 € finances, commande publique, ressources humaines, systèmes informatiques.

Les subventions aux associations ont été réparties de la façon suivante :

> Les subventions aux **associations communales** pour un montant de 750 € : Amicale La Jaille-Yvon/Montguillon 150 €, les Amis du Patrimoine 150 €, Au Fil de l'Eau 150 €, Les Gardons de la Jaille 150 €, Peuples Noir et Blanc 150 €.

> Les subventions aux **associations extérieures à la commune** pour un montant de 560 € : ADMR Le Lion d'Angers 200 €, ASURE Segré 50 €, Amicale des sapeurs-pompiers – St Martin du Bois 30 €, Les Restaurants du Cœur - Angers 50 €, Le Souvenir français - Le Lion d'Angers 30 €, USJA Basket – St Martin-du-Bois 100 €, USJA Football St Martin du Bois-Aviré-Louvaines 100 €.

> Une subvention de 125 € au CCAS du Lion d'Angers pour la participation à la Banque Alimentaire.

Les recettes de fonctionnement sont constituées essentiellement :

- des différentes dotations de l'Etat et reversement de TVA.
- des loyers et redevances d'occupation de domaine public.
- des impôts et diverses taxes : à noter que les taux communaux des taxes foncières sur le bâti (39,26 %) et sur le non bâti (35,91 %) n'ont pas subi de hausse en 2024, excepté le taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et logements vacants qui est passé de 12,18 % à 12,26 %.

LE BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES JARDINS DE LA FALAISERIE

L'année 2024 a vu les dernières dépenses liées à l'aménagement du lotissement : le solde des travaux, l'aménagement des massifs le long de la rue de la Fleur de Lys et la maîtrise d'œuvre (4 639 €). En recettes, la commune a reçu une participation de 3 770 € du département pour les travaux de voirie.

LE MAIRE

PASCAL CHEVROLLIER

Il est là, assis en retrait. Ils ne sont pas nombreux, sinon aucun dans ces années du tout début 2000, à faire usage de leur droit d'assister aux séances du Conseil municipal.

Mais Pascal Chevrollier est là, lui, l'enfant de La Jaille. Il est connu au village et s'il a fait un peu de théâtre dans les années 80, il n'en reste pas moins un jeune homme discret, difficile à cerner. L'amateur de foot a dû s'exiler au club de Montreuil (ce ne sera jamais l'OM hélas !) mais cela n'ôte en rien son attachement à la commune dans laquelle il a passé son enfance et sa scolarité. C'est d'ailleurs à La Jaille qu'il va débiter son métier d'agent technique avant de servir la communauté de communes Loire et Sarthe.

Il travaillera ici de 1990 à 2002 instaurant avec sa commune une relation intime qui lui permettra, quelle que soit la saison, d'en connaître les moindres détails, la beauté des paysages, les coins secrets, la puissance des vieux arbres et la familiarité des murs de pierres chahutés par le temps. Sans oublier le plus important : les Jaonnais.

Puis en 2004, après la démission d'Henry de Messey, il franchit le pas et devient conseiller municipal avec Philippe Robigault pour maire. Une initiation qui l'amènera à figurer comme second adjoint lors du mandat de Maryline Boivin de 2008 à 2014. Elle va apprendre à connaître ce conseiller fidèle, droit, serviable dont la vraie patience n'exclut pas de le voir fulminer et parfois bouillir intérieurement, et pas que. Ainsi il fait ses classes, participant à diverses commissions dont la voirie, les chemins et bâtiments, les finances, et le camping. A noter qu'il fut à une époque président du conseil d'administration d'Anjou Sport Nature.

Une approche nouvelle de La Jaille-Yvon, où le concret (entretien et développement de la commune, des demandes si diverses des administrés) s'habille des obscurs termes techniques que seront les DSP, SPANC, FPIC, PPI et autres formules rigoureuses de la gestion publique. Sa mission a été aussi de siéger dans des assemblées où cet homme discret n'a pas hésité à sortir de sa retenue naturelle pour défendre ce qui lui semble bon pour sa commune, quitte à s'opposer aux instances décisionnelles. Ainsi, il obtiendra de la Communauté de Communes, grâce à sa persévérance, que toutes les communes qui n'étaient pas dotées, puissent bénéficier d'un Citystade.

Au final, avec Maryline et son équipe, La Jaille verra entre autres la réfection de la Mairie, la rénovation du logement du commerce, celle du porche de l'église, l'aménagement de la station d'épuration, celle du camping et de la base de loisirs au bord de la Mayenne.

S'est-il dit dans sa prime jeunesse : un jour, je serai maire de La Jaille ? On pourrait le croire. Toujours est-il qu'en 2014 il franchit le pas et ce pour deux mandats.

Cet homme calme et aimant taquiner le poisson (du moins quand son lancer ne reste pas coincé dans les ramures des arbres...) va devoir gérer de front son métier, sa famille et sa mission de premier magistrat de la commune. Et ce n'est pas rien car être maire c'est gérer le quotidien (les rentrées scolaires, les travaux d'entretien, les relations aux associations...) et aussi les grands chantiers (Ecole, lotissements, rue Saint Loup...) et les débats associés (éoliennes) mais également les requêtes pas toujours essentielles des administrés (conflits de voisinages, exigences particulières, plaintes diverses...). Pas facile pour cet homme empathique, qui connaît bien et depuis longtemps les Jaonnais, de se protéger en terme de charge de travail et de préservation de sa vie privée. Car un maire a aussi une vie privée et un droit à des temps où la charge mentale peut être mise entre parenthèses. Difficile lorsque le courrier électronique parasite le dimanche matin ou que le téléphone sonne en plein dîner ou repas dominical !

Mais les choses avancent et ses mandats verront, entre autres, la finalisation de l'Espace Henry de Messey et du lotissement Les Jardins de la Falaiserie, l'aménagement des rives de la Mayenne, la vente du camping, les tentatives de relancer un commerce pour finalement permettre la réussite de la Guinguette sans oublier la nouvelle école, l'aménagement de la bibliothèque et le lancement de la rénovation de la rue Saint Loup. Des réussites collectives pour lesquelles Pascal Chevrollier est toujours sur le terrain, à l'articulation entre les différentes instances administratives, à la recherche d'autorisations et... de subventions. Et cela dans un contexte bouleversé par la mise en place de la Communauté de Communes aux pouvoirs accrus et aux transferts de compétences associés. Il sera alors en première position pour défendre notre cité sans pour autant renier les bénéfices des synergies ainsi obtenues.

Mais, dans la vie de cet homme, le bien le plus précieux reste sa famille dont ses deux enfants toujours proches, Sandrine, son épouse depuis juillet 2009, ses parents. Et bien sûr, comptent aussi ses amis qu'il égaye de son humour « un peu provoque ».

Alors lui seul peut sentir le moment où il doit s'extraire de l'usure de la charge et privilégier les siens, au nom d'une réelle sensibilité qu'il dissimule par pudeur.

Souhaitons lui de pouvoir s'éloigner des à-coups de la vie municipale, de redonner du temps au temps, de s'adonner tranquillement aux plaisirs simples avec les siens.

Savourer en fin de repas un bon café en dégustant les After Eight's qu'il affectionne...

Pascal, ce fut un vrai plaisir pour nous, conseillers, secrétaire de mairie, agent communal, de travailler avec un maire comme toi. Tous, nous te remercions pour cette expérience enrichissante !

Aussi, bon vent Pascal... même si nous savons que ton amour de La Jaille-Yvon vivra encore !

ÉCOLE ET BIBLIOTHÈQUE : DEUX INAUGURATIONS BON ENFANT, UN SIGNAL FORT POUR L'AVENIR



Ils sont nombreux à être venus ce samedi matin ensoleillé du 5 octobre dernier pour participer à l'inauguration de la nouvelle école et de la nouvelle bibliothèque de La Jaille-Yvon. Une école dont l'existence administrative officielle débute le 10 octobre 1965 soit il y a 59 ans !

L'école accueille les élèves depuis septembre 2023 et la bibliothèque fonctionne depuis mars 2024.

Visite des lieux, discours et pot : l'atmosphère bon enfant de l'événement ne doit pas occulter un moment symboliquement fort de la vie de La Jaille-Yvon.

En effet, les enjeux sont importants. Il est essentiel pour les petites communes qu'y soit maintenue une école publique élémentaire : la qualité de l'enseignement, de part sa taille et ses équipements, n'a rien à envier aux structures des grandes villes. Les enfants en profitent - ils sont l'investissement de la société pour demain - et cela contribue à l'attractivité de notre commune pour de futures familles résidentes qui participeront à sa vie et à son dynamisme.

La petite taille de la commune ne permettait pas de faire vivre une structure ? Alors Chambellay (dont était présent le maire Jean Pagis) et La Jaille-Yvon ont créé il y a 37 ans Roc-En-Val, un «Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé» répartissant les élèves entre les 2 communes (actuellement maternelle au val et primaire sur le roc). Sur cela, s'est greffé le Syndicat Intercommunal d'Utilité Pédagogique où les deux communes gèrent leur implication financière au quotidien d'où la présence de son président Jérémie Dersoir. Avec l'arrivée de la 4^{ème} classe, l'exiguïté des lieux appelait un nouveau bâtiment.

Un point fort : l'implantation de l'école. Outre son intégration harmonieuse dans le paysage local, elle crée un écosystème sécuritaire pour les enfants où interagissent en proximité l'école, la bibliothèque et la cantine implantée dans l'espace multi-activités Henry de Messey. Quant à la bibliothèque : quelle symbiose avec l'école ! Elle favorise l'accès aux livres, à la culture, grâce au circuit mis en place dans le Haut Anjou, et cela de manière accessible et gratuite, en complément des apports d'internet qui désenclavaient nos petites communes. Mais l'installation antérieure en mairie ne répondait plus aux normes de surface et d'accessibilité. Là aussi, il fallait investir, l'ancien foyer rénové retrouvait une vocation.

Trouver des sous, beaucoup.... L'Etat, au premier chef, représenté par Madame la Sous-Préfète, a financé environ 52 % du projet soit 296 623 euros sur les 560 000 du coût hors taxe. La présence de la conseillère régionale faisait écho à un apport de 50 000 euros. Elle voisinait avec le conseiller départemental dont l'apport de 22 520 euros pour la bibliothèque avait été précieux, complété par la Communauté de Communes (représentée par son président) qui a pris à sa charge son aménagement. Sans oublier les 7 570 euros du Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire.

67 % de subventions c'est, ne l'oublions pas, 33 % à la charge de la commune (183 800 euros) !

Et tout au long du projet, l'énergie humaine. L'humain, c'est l'opiniâtreté du maire pour trouver les subventions, convaincre du bien-fondé du projet, trouver des relais d'influence et monter les dossiers (Merci Sylvie, notre secrétaire)... mais aussi faire le suivi des travaux (accompagné par Georges, agent communal) d'un projet auquel les enseignantes ont été associées auprès de l'architecte Monsieur Boisseau . A tous les étages du projet, Pascal Chevrollier s'est impliqué totalement pour ce qui restera une des fiertés de son mandat, avec l'appui du conseil municipal.

Un grand merci aux bénévoles de la bibliothèque qui, elles aussi, ont mérité de disposer d'un tel outil.

Aujourd'hui ces investissements sont appréciés pour leurs fonctionnalités par les enfants et les maîtresses, ainsi que par les parents (l'APE était également présente) et les accompagnants (ATSEM, agents de service..).

Le mieux étant l'ennemi du bien, des améliorations sont à prévoir et des réflexions sont menées sur l'ajout d'un préau à l'école, sise bien sûr... ruelle des Ecoliers ! Donc, à suivre...

LA BIBLIOTHÈQUE

Année 2024, la bibliothèque a vécu du changement, un grand virage.

1^{er} trimestre, mise en cartons des livres, pour un déménagement fin mars. Un nouveau local, clair, de plain-pied offre aux lecteurs un nouvel environnement, des livres sur des étagères, des bacs bien espacés, des fauteuils aux couleurs tendres et chaleureuses.

Deux animations ont été proposées aux enfants : **une lecture pour les petits, et une en anglais** avec une animatrice anglophone.

5 octobre, grand jour, l'inauguration, les portes de la bibliothèque étaient grandes ouvertes aux visiteurs, comme dans un rêve, ruban tricolore coupé, visiteurs curieux mais agréablement surpris de cette nouvelle installation, nouveau lieu de lecture.



**Les Jaonnais peuvent s'inscrire à tout moment
(carte et emprunts de livres gratuits)**

Sans oublier, le réseau, sur le site de la bibliothèque, vous pouvez réserver un livre dans une autre bibliothèque, il vous sera apporté à la bibliothèque jaonnaise le mardi suivant par la navette, et cela gratuitement.

Jocelyne, Nicole, Jérémie et Emilie forment l'équipe de bénévoles.

En cette fin d'année magnifique, l'ensemble de l'équipe vous offre ses meilleurs vœux pour l'année 2025. Qu'elle soit remplie de belles lectures !

« Une lecture amusante est aussi utile à la santé que l'exercice du corps » *Emmanuel Kant*

L'ÉCOLE



Cette année, nous sommes 15 CE et 21 CM. La maîtresse des CE est Géraldine Crasnier et en CM Sophie Thouzard. Isabelle Vidiani remplace Sophie Thouzard tous les vendredis et un lundi sur trois environ (pour la décharge direction).

Il y a aussi Vanessa Denous qui nous aide quand nous sommes en difficulté. Nous avons une professeur de musique Blandine Besnard qui vient un mardi sur deux pendant une heure pour chaque classe.

Nous faisons la musique dans la salle d'activité.

A la cantine, nous avons toujours Angélique Delphin et Béatrice Dan Mach. Angélique s'occupe aussi de la propreté dans l'école.

Jocelyne Pasquier, Nicole Chesneau et Jeremie Dersoir nous accueillent à la bibliothèque où nous pouvons emprunter des livres.

Une table en bois va être mise dans l'espace en herbe sous un arbre. Des paniers de basket vont être installés avec des marquages au sol.

Nous avons huit séances de piscine à Segré de novembre 2024 jusqu'au mois de janvier 2025.

En automne, nous avons désherbé le parterre puis planté des vivaces (la sauge bleue des marais, la lavande, le sodium d'Arménie, la campanule des murs, oreille de souris, œillet mignardise, euphorbe, aubriète, coréopsis, santoline).

Nous récoltons les piles, les batteries, les cartouches d'imprimantes, les bouchons, le matériel d'école en plastique. Grâce au matériel recyclé, nous aidons des associations.

FONCTIONNEMENT DES BIBLIOTHÈQUES

Depuis déjà quelques années, c'est la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA) qui a la compétence pour le fonctionnement des bibliothèques. Comme annoncé dans la lettre d'info de juillet, des changements sont intervenus depuis le 1^{er} septembre.

La CCVHA a mis en place une carte unique et gratuite pour accéder aux 26 bibliothèques du territoire. Désormais, en vous inscrivant à la bibliothèque, vous pouvez profiter d'une offre globale, élargie à près de 120 000 documents disponibles, d'une offre en ligne constamment enrichie et de nombreux services.

De nouveaux services disponibles :

- > une seule carte et une inscription individuelle, annuelle et gratuite ;
- > l'accès aux 26 bibliothèques sur le territoire ;
- > un catalogue en ligne commun avec un large choix de documents : livres, CD, DVD, revues... ;
- > des ressources numériques variées : cinéma, presse, musique, formation en ligne... ;
- > un service en ligne de réservation ;
- > des navettes hebdomadaires pour acheminer les documents à la demande vers la bibliothèque de votre choix ;
- > retours de documents 24h/24 et 7j/7 grâce aux trois boîtes retours (Le Lion d'Angers ; Châteauneuf s/Sarthe ; Bécon les Granits) ;
- > une programmation et des animations toute l'année !

En résumé, vous souhaitez lire un livre en particulier, vous n'avez qu'à regarder au catalogue en ligne et vérifier qu'il y est. C'est le cas mais celui-ci n'est pas à la bibliothèque de La Jaille-Yvon. Vous pouvez le réserver et demander à ce qu'il y soit déposé.

Vous avez fini de le lire mais ne pouvez le rendre sur un des créneaux d'ouverture de la bibliothèque. Pas de souci, soit vous le déposez dans une des 3 boîtes retours, soit vous le déposez dans une autre des 26 bibliothèques du réseau...

Boîte à livres

La boîte à livres installée en bas, en bord de Mayenne a bien fonctionné cet été. Elle y est en permanence, n'hésitez pas à continuer à la faire vivre,... même si le temps permet moins de se poser à côté.

Il est envisagé d'en installer une autre dans le bourg, mais pas dans l'immédiat. Nous attendons la fin des travaux pour lui trouver sa « bonne » place.



ÉTAT CIVIL 2024

Naissances

Léna CLERAC - 22 avril 2024

Tyliam GAULTIER - 4 juin 2024

Ne sont mentionnées que les personnes pour lesquelles un accord a été obtenu.



LA GUINGUETTE

«Quand on s'promène au bord de l'eau Comme tout est beau, quel renouveau». Dans «La Belle Equipe» de Julien Duvivier en 1936, Jean Gabin nous chante la joie simple des guinguettes, déjà mises en peinture par Auguste Renoir...

Et la nôtre ? Comment a-t-elle géré cette première saison ?

Plutôt bien. Après un temps de calage en juin, juillet et août ont affiché une réelle activité en conformité avec le prévisionnel anticipé par l'entrepreneur, M. Bruno DIGUET. Il n'en a pas été de même pour septembre, où météo, atmosphère d'incertitudes et peut-être le post festival V&B ont asséché la demande. Globalement, un ballon d'essai prometteur !

Les atouts sont nombreux : le site naturel et les flux touristiques qu'il génère, le parking, la proximité d'Anjou Sport Nature, la qualité des plats sans oublier les animations illustrant pleinement « l'esprit guinguette » lorsqu'un chanteur chaleureux a su par ses ballades inciter des clients à tourner en un bal improvisé. A cela s'ajoute l'efficace stratégie de communication développée en amont et en parallèle de la saison (flyers, réseaux). Et puis il faut citer les Jaonnais qui ont manifesté leur soutien en descendant régulièrement profiter d'une belle soirée au bord de l'eau. Enfin, n'oublions par le rôle de la municipalité qui s'est très investie financièrement (toilettes et station d'assainissement souterraine associée, espaces de stockage, adduction électrique, parking, ...).

Afin de transformer l'essai, il faudra sans doute générer encore de la communication, développer les animations et étoffer le menu avec rotation des plats. La météo étant ce qu'elle est, la mise en place d'un abri saisonnier permettrait de se garantir des pluies intempestives. Enfin, il y a sûrement à gagner en affinant la relation de complémentarité avec Anjou Sport Nature dans la logique des spécialisations et métiers de chacune des deux structures.

Tout bien considéré, la collaboration entre la Guinguette et la municipalité est un jeu gagnant- gagnant pour l'entreprise, la commune, les touristes et les Jaonnais qui disposent ainsi d'un nouvel espace de détente en saison. Et disons-le, cela allège notre déception, malgré nos efforts, en matière de maintien d'un commerce local.

Il faut continuer sur cette lancée avec la contribution de tous pour pérenniser cette expérience et faire de La Jaille-Yvon une étape de choix pour les navigants, les cyclistes, les marcheurs, les groupes en activités loisirs et bien sûr les Jaonnais.

Et, en restant vigilant afin de ne pas en connaître les suites funestes, retrouver, en de chaleureux moments partagés, les joies de 1936 !

ET SI ON RETOURNAIT À L'ÉCOLE

Durant la période des travaux, le marché migre vers la cour de récréation. À défaut de nourrir vos connaissances, vous pourrez vous nourrir de viande et d'épicerie en vrac tous les mercredis pour la viande et 1 sur 2 pour le vrac, de 17h30 à 19h. Ce qui permet d'enchaîner la bibliothèque (qui est ouverte de 16h30 à 18h) et le marché.

Comme vous pouvez le voir, l'ambiance est chaleureuse et conviviale, il ne manque plus que vous.



J'FAIS DES TROUS, DES P'TITS TROUS, TOUJOURS DES P'TITS TROUS...

Les travaux du réseau d'eau potable ont transformé la rue Saint Loup en fouilles archéologiques. Pas de grosses découvertes, juste des tuyausorus, des cablosaures et autre faune souterraine habituelle.

Ces travaux nous ont aussi permis de redécouvrir le jeu des chaises musicales, en version places de parking. C'est sympa, mais comme tous les jeux il comporte des règles. Et la plus importante est qu'il ne faut pas se garer dans le renforcement à droite avant d'arriver sur le grand parking. Du moins, pas pendant les horaires de bus scolaire, comme indiqué sur les panneaux. Le stationnement restera amusant, seulement, jusqu'à mai-juin 2025, alors profitez-en tant qu'il est temps !



COMPAGNIE LA CONTREBANDE



De drôles d'oiseaux ? Peut-être, et surtout une contrebande de copains. Avec leur spectacle « **Clan Cabane** » ils nous invitent à partager leurs aventures d'enfance, mais pas que,... du rêve, des défis, des émotions, de l'humour... et beaucoup d'acrobaties.

Retenez déjà la date

le vendredi 23 mai
à 19h à côté du City stade

C'est un spectacle de plein air,
tout public et gratuit

ÇA FILE À UNE VITESSE ...

Je me souviens, hier encore j'avais vingt ans. Je caressais le temps et jouais de la vie, comme on joue de l'amour. Et je vivais la nuit, sans compter sur mes jours, qui fuyaient dans le temps.

Bref, là n'est pas le propos.

Les années passent et se ressemblent en matière de prévention routière. Le gros problème récurrent reste la vitesse dans les entrées du village. La montée du lotissement des jardins de la falaiserie et l'arrivée dans La Jaille-Yvon par la rue des ventons.

Pour améliorer la sécurité des Jaonnais nous avons consulté et demandé des conseils à la personne compétente au département.

En attendant que cette consultation donne suite à des décisions, puis qu'elles soient appliquées, prenez votre temps et ne gâchez pas celui des autres.

LES PROFESSIONNELS

ANJOU SPORT NATURE

Route de la Mayenne

02 41 95 14 32

contact@anjousportnature.com

www.anjousportnature.com

Activités proposées: Accrobranche, Tir à l'arc, Canoë-kayak, Chasse au trésor, Course d'orientation, Randonnée pédestre, Location péniche, Paintball / Gellyball, Fun Archery, KohLanjaïlle, Stand-up paddle, Location vélo VTT VAE, Exploration nature, Sport santé, Activités extra-scolaire (mercredi, séjours, journée), Clubs de sport (de 3 à 99 ans)

VALERIE CINAUSERO-MAHIER

1 Rue de l'Échaudée

06 59 13 58 00

val.lg07@gmail.com

Animatrice conseillère Justfrance en bien-être et beauté : produits à base de plantes et d'huiles essentielles

NATURE ET SIMPLES NOËLLE PIQUET

La Meltière

02 53 20 75 30 / 06 10 13 89 53

naturesimples@orange.fr

Cueillette et culture de plantes médicinales - Animation nature - Vente directe de tisanes, baumes et huiles de massage, visite du séchoir sur rdv.

Animations plantes sauvages, herboristerie, connexion à la nature (enfants, lycéens, étudiants, entreprises, associations, collectivités).

ENTRE AILES ET NATURE VALERIE PICHAUD

2 Rue Saint Loup

07 86 57 39 53

valeriepichaud49@outlook.fr

Praticienne de Reiki

SOPHIE SORTAIS

7 Chemin de la Haute Vallée

06 70 22 32 06

Assistante maternelle

AR2ID

Etude Automatique Robotique

JEROME OLIVIER

5 Rue de la Charmille

07 83 56 87 85

jerome@ar2id.fr

Ingénieur chargé d'affaires
Automatisme Robotique

CHRISTELLE MULLER

Cabinet : 14 Rue de l'Église
53200 Méné

06 80 47 47 01

Infirmière tout type de soin

HELENE VALLET-DELESTRE

2 Rue Saint Loup

02 41 18 52 74

Thérapie manuelle

LA CLOSERIE DE LA HERISSIERE

130 Chemin de La Hérissière
3 chambres d'hôtes / 4 gîtes

09 61 46 90 91 / 06 85 81 58 07

laclouserie.herissiere@gmail.com

www.laheerissiere.fr

GITE D'ETAPE MARA RIVIERE MAISON ECLUSIERE DU PETIT CHENILLE

55 Chemin de Halage

3 chambres (capacité maximum de 10 personnes
en dortoir) - ouvert d'avril à octobre

07 60 73 15 99

contact@mara.homes - <https://mara.homes>

CHATEAU DU PLESSIS - CHAMBRES D'HOTES

125 Route de Chambellay
5 chambres d'hôtes

02 41 95 12 75 / 06 11 80 23 85

plessis.anjou@orange.fr - www.chateau-du-plessis.com

GITE DES PETITS ENFANTS NICOLE ET JEAN-JACQUES JUTEAU

Le Haut Plessis - 255 Route de Montguillon

06 76 65 46 89

jean-jacques.juteau@wanadoo.fr

NUMÉROS UTILES

- > Samu : 15
- > Police Secours : 17
- > Pompiers : 18
- > Urgences (numéro unique) : 112
- > Médecin de garde : 116 117
- > Pharmacie de garde : 32 37
- > Centre antipoison : 01 40 05 48 48
- > 119 : Allô Enfance en danger
(www.allo119.gouv.fr)
- > 3114 : Numéro national de
prévention du suicide
- > 3919 : numéro dédié aux violences
conjugales (géré par la Fédération
nationale Solidarité femmes bat-
tues). A savoir : Citad'elles à Nantes
est un lieu d'accueil, d'écoute, de
soutien, d'informations aux femmes
et à leurs enfants
contact@nantescitadelles.fr
- > Fil santé jeunes :
3224 / 0 800 235 236
- > Ecoute alcool :
0 811 913 030 (prix appel local)
- > Ecoute sexualité contraception :
0 800 803 803 (n° vert)
- > Ecoute Famille Unafam :
01 42 63 03 03
- > Tabac info service: 3989
- > Drogues info service :
0 800 231 313 (depuis un tél. fixe) ou
01 20 231 313 (depuis un portable)
- > SOS Amitié : 09 72 39 40 50
- > SOS psychiatrie : 01 47 07 24 24

INFOS PRATIQUES

LOCATION DE L'ESPACE HENRY DE MESSEY

Pour la réservation de l'Espace Henry de MESSEY, renseignez-vous des disponibilités en mairie.

Un contrat de location comportant le règlement d'utilisation est signé. Une attestation d'assurance est demandée ainsi qu'une caution.

Tarifs à compter du 1 ^{er} janvier 2025		Petite salle 40 pers.	Grande salle 100 pers.	Ensemble du bâtiment* 145 pers.
VIN D'HONNEUR	► commune	50,00 €	60,00 €	75,00 €
	► hors commune	70,00 €	80,00 €	95,00 €
JOURNEE	► commune	120,00 €	160,00 €	220,00 €
	► hors commune	160,00 €	210,00 €	310,00 €
WEEK-END	► commune	/	280,00 €	340,00 €
	► hors commune	/	360,00 €	410,00 €
Caution				300,00 €

* Non loué pendant les vacances scolaires (hors Noël), lorsque l'accueil de loisir est organisé.

I COMME ICAR !

Icar, c'est une carte gratuite qui s'adresse aux jeunes de moins de 25 ans scolarisés et domiciliés dans le Maine-et-Loire.

Elle leur permet de voyager à prix unique et réduit sur l'ensemble du réseau ALEOP. Le prix du billet est actuellement de 1,60 € quelle que soit la distance parcourue ou 80 € l'abonnement annuel.

> Où s'adresser ?

Soit à la gare routière d'Angers, esplanade de la gare SNCF (tél. 02 41 36 29 46), soit auprès des transporteurs du réseau ALEOP (tél. 09 69 39 14 14) ou encore dans ta mairie.

Pour valider sa carte, il faut se munir d'une photo d'identité et d'un certificat de scolarité ou d'apprentissage et se rendre en mairie ou chez un transporteur ou encore à la gare routière.

Enfin, il est possible de l'utiliser les mercredis après 12h, le samedi toute la journée, tous les jours pendant les vacances scolaires (sauf dimanche et jours fériés). Elle est valable deux ans à condition de la valider chaque année entre le 1^{er} et le 30 septembre aux trois endroits déjà indiqués.

Informations complémentaires sur le site www.aleop.paysdelaloire.

Alors jeunes gens, n'hésitez plus, élargissez vos horizons, bougez !

AUTORISATIONS D'URBANISME

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme.

En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.

Votre projet doit respecter les règles du PLU (Plan Local d'Urbanisme), même s'il n'est pas soumis à déclaration préalable. Avant de commencer vos travaux, vous devez consulter en mairie le PLU.

Une Déclaration Préalable (DP) est exigée pour la réalisation de travaux et d'aménagement de faible importance :

- > modifier l'aspect extérieur : création, modification d'ouvertures, modification de toiture, de façade...
- > créer entre 5 m² et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol
- > faire une extension jusqu'à 20 m² (ou 40 m² en zone urbaine) de surface de plancher ou d'emprise au sol

Un Permis de Construire (PC) est exigé au-delà. Attention, si la construction ou l'agrandissement porte la surface totale à plus de 150 m² de surface de plancher, il faut recourir à un architecte.

Il vous est conseillé de réaliser vos démarches d'urbanisme en ligne.

Pour déposer mon dossier en ligne

ÉTAPE 1

- Je me rends sur le site internet <https://sve.sirap.fr>
- Je sélectionne la commune : Jaille-Yvon (49220)
- Je crée un compte (choisir particulier ou professionnel)

ÉTAPE 2

- Je clique sur « Nouvelle demande »
- Je prends connaissance des informations essentielles de la commune
- Je complète mes informations personnelles
- Je renseigne le type de projet
- Je saisis les éléments demandés et je dépose mes pièces jointes

ÉTAPE 3

- Je peux retrouver ma demande à terminer ou déjà terminée dans l'onglet « Mes demandes »
- Je peux visualiser l'avancement
- Je peux transmettre les pièces complémentaires demandées par le service instructeur

LE PLUI DES VALLÉES DU HAUT ANJOU SE CONSTRUIT AVEC VOUS

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) vise à fixer les règles d'urbanisme et d'aménagement pour une dizaine d'années, dans les 15 communes qui composent les Vallées du Haut-Anjou.

C'est un document très important pour l'avenir de notre territoire. Dès son approbation, il remplacera les documents existants et sera le seul outil réglementaire opposable.

Elus, associations, entreprises, agriculteurs, habitants... le PLUi nous concerne tous car il aborde de nombreuses thématiques de notre quotidien (patrimoine, habitat, mobilités, agriculture, biodiversité, développement économique...). Il détermine également comment et où construire.

Le PLUi devra prendre en compte la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN), qui vise à lutter contre l'artificialisation des sols. En effet, en 2050, dès que nous construirons sur une surface naturelle, agricole ou forestière, il faudra rendre à la nature un autre espace qui était urbanisé...

Comment participer ?

Partagez à tout moment vos observations :

> Consultez le dossier de concertation et inscrivez vos remarques dans le registre à votre disposition au siège de la CCVHA, ou bien dans votre mairie à La Jaille-Yvon, aux horaires d'ouverture : mardi 14h-16h30, jeudi et vendredi 14h-18h ;

> Envoyez un courrier à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou, Place Charles de Gaulle, 49220 Le Lion d'Angers ;

> écrivez un mail à :

concertation-PLUi@valleesduhautanjou.fr

Des permanences et des réunions publiques ouvertes à tous seront programmées (le calendrier sera diffusé au fur et à mesure de l'avancée du projet).

Vos contributions permettront de construire ensemble un territoire où il fait bon vivre, habiter, se déplacer et travailler.

Plus d'infos : www.valleesduhautanjou.fr/plui/

CLIC ANJOU BLEU

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) de l'Anjou bleu informe et oriente toute personne concernée par le maintien à domicile des personnes âgées de + 60 ans : dossiers d'aides financières, recherche d'établissements d'hébergement, intervenants à domicile,...

Il accompagne les personnes âgées en évaluant leurs besoins et en définissant un Plan d'accompagnement individualisé, et assure la coordination et le suivi des interventions au domicile de la personne.

Le CLIC de l'Anjou bleu est un service gratuit, fondé sur la confidentialité et le respect du libre choix, favorisant l'accès aux droits et la promotion de l'autonomie de la personne âgée.

INFO STATION D'ÉPURATION

Attention à ce qu'on jette ! La station d'épuration n'accepte pas tout ! Pour son bon fonctionnement, il est interdit de mettre dans les toilettes lingettes, couches, préservatifs, serviettes hygiéniques et tampons.



**Le CLIC vous accueille du lundi au vendredi
tous les matins de 09h à 12h, et les lundis et
jeudis de 14h à 16h30 :**

Par téléphone au 02 41 61 29 91,
ou par courriel à clic@anjoubleu.com

SUR RENDEZ-VOUS :
au 2 rue Gillier 49500 Segré en Anjou bleu

EN PERMANENCES DANS LES FRANCE SERVICES :

de Châteauneuf/Sarthe

(2 Rue des Fontaines)

du Lion d'Angers

(1 Avenue Philéas Fogg - Pôle santé social)

après évaluation des besoins,
au domicile des personnes âgées

Pour plus d'informations :
<https://anjoubleu.com/service/clic/>

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (ATELIERS SÉNIORS)

NOM DE L'ATELIER	THÈMES ABORDÉS	LIEU	DATES
Prévention routière	- le code de la route et ses évolutions. - la santé et la conduite, - les déplacements doux et de proximité.	La Jaille-Yvon Espace Henry de Messey	- jeudi 27/02/25 de 9h à 12h - jeudi 6/03/25 de 9h à 12h - jeudi 13/03/25 de 9h à 12h
Secours et Sécurité	- Prévention chutes accidents domestiques - Les gestes qui sauvent	Chambellay Salle JC Brialy	- mardi 21/01/25 de 10h à 12h - vendredi 24/01/25 de 14h à 16h
Bien dans sa peau	- Atelier Bien Etre - Atelier Nutrition - Atelier Sophrologie	Montreuil/Maine	- lundi 28/04/25 de 14h30 à 16h30 - lundi 5/05/25 de 14h30 à 16h30 - lundi 12/05/25 de 14h30 à 16h30
Ateliers numériques tout public	7 grands thèmes (brochure en mairie)	Le Lion d'Angers	- Octobre à février 24/25

Tous ces ateliers sont gratuits. Informations et réservations près de Laurie Lo Pinto (Animatrice sociale du CIAS).

l.lopinto@valleesduhautanjou.fr - Tél : 07 57 47 70 77

MIEUX VIVRE GRÂCE À SON ALIMENTATION (BIEN MANGER POUR BIEN VIEILLIR)



Avec l'avancée en âge, le fonctionnement de notre organisme évolue. Si l'état de santé des séniors dépend pour partie de leur mode de vie et de leur alimentation tout au long de la vie, il est aussi fonction de leur hygiène de vie en vieillissant.

Quels sont les repères alimentaires des séniors ?

Le bon rythme : trois repas par jour. Il est important de conserver la prise d'un petit déjeuner, d'un déjeuner et d'un dîner. Surtout, ne pas sauter un repas. Si vous n'avez pas très faim, prenez un repas plus léger. Si vous n'avez pas beaucoup d'appétit, variez vos repas et ne mangez pas toujours la même chose ! Pensez à relever vos plats avec des épices, herbes aromatiques et condiments. Evitez les aliments allégés, continuez à manger des protéines animales (viande, poisson, oeufs) et des produits laitiers car les besoins en protéines augmentent à partir de 65 ans ! Pensez aussi à vous peser une fois par mois pour observer une évolution de votre poids !

De quoi seront composés vos repas ?

> de fruits et légumes de saison (crus, cuits, nature, préparés, frais, surgelés). N'oubliez pas de consommer une poignée de fruits à coque (noix, noisettes, amandes...) pour leur richesse en oméga 3 ainsi que des fruits secs (abricots, pruneaux, figues...) qui sont des concentrés d'énergie, de fibres et de minéraux !

> de féculents (pain, riz, pâtes complets, semoule, haricots, blé, pommes de terre). Diminuez les féculents raffinés (pain blanc, riz blanc). Mangez des légumineuses (lentilles, haricots secs, pois cassés) riches en fibres, en protéines et en minéraux tels que le magnésium, le fer, le calcium et le sélénium !

> des produits laitiers plutôt nature car plus riches en calcium. Si vous n'êtes pas très laitage, d'autres aliments apportent du calcium (les fruits secs et oléagineux (noix, noisettes, figues sèches ainsi que certains fruits et légumes comme les épinards, le chou, le brocolis, le cassis, l'orange, le kiwi) ;

> des viandes, poissons, oeufs. Limitez la viande hors volaille à moins de 500 g par semaine. Limitez la charcuterie à moins de 150 g par semaine ! Pensez aux abats (foie, langue, rognons, ris) pour leur richesse en vitamines et minéraux ! Pour le poisson, 2 portions par semaine dont une de poisson gras (sardines, maquereaux, saumon) ;

> des matières grasses. Privilégiez les matières grasses végétales (huile de colza, de noix, de lin riches en oméga 3 qui jouent un rôle primordial au niveau cérébral et cardiovasculaire !

> Limitez les oméga 6 qui favorisent l'inflammation. Pour cuisiner, évitez les huiles de noix, lin, noisette, olive extra vierge très bonne pour la santé mais pas stables à la cuisson ! Evitez aussi le beurre et la margarine qui ne sont pas adaptés à des températures élevées ! Favorisez l'huile d'olive raffinée ou vierge, l'huile d'arachide ou le beurre clarifié (dépourvu de lactose) !

> Les aliments et boissons sucrés sont à éviter. Remplacez les par des fruits à croquer, en salades, en sorbet et par des fruits secs ! Pour les jus de fruits, ne dépassez pas 1 verre par jour !

> Le sel est à limiter. Achetez du sel iodé !

> Parmi les boissons, buvez de l'eau à volonté (1 à 1,5 l par jour au cours et en dehors des repas). Buvez davantage si vous avez de la fièvre, des vomissements, de la diarrhée, si vous prenez des diurétiques ou des laxatifs, pendant un effort physique ! Ne consommez pas en excès du thé ou du café qui, en grande quantité, empêchent l'absorption du fer dans l'organisme !

> Importance de l'activité physique qui est à intégrer dans sa vie quotidienne (marche, vélo, courses, jardinage, activités sportives diverses). L'idéal est 30 minutes d'affilée. Elle permet de diminuer le risque d'ostéoporose et donc de fractures, diminue le risque de fonte musculaire et d'hypertension artérielle ainsi que les maladies cardiovasculaires et le déclin cognitif.

Quelles astuces pour organiser ses repas ?

Mettez du goût et de la couleur dans vos assiettes, chassez la monotonie, prévoyez vos menus à l'avance en prévision de vos courses ! Surtout et ce sera le mot de la fin, ne vous privez pas ! Soyez heureuses et heureux de manger sain, bon, équilibré et varié ! A votre santé !

LES ASSOCIATIONS ET LEURS PRÉSIDENTS

AMICALE LA JAILLE-YVON

MONTGUILLON

M. Michel BERTIN

AMIS DU PATRIMOINE

DE LA JAILLE-YVON

M. Laurent RENOUL

ASSOCIATION DES

PARENTS D'ELEVES

Mme Agnès BOIVIN

Mme Eloïse SABIN

AU FIL DE L'EAU

Mme Anne LEMAITRE

M. Joël PASQUIER

ANJOU SPORT NATURE

M. François LANDERIE

Mme Lucie MENARD

AUX GARDONS DE LA JAILLE

Mme Christelle BERTRAN

COMITE DES FETES

M. Pierre PICHÉRY

PEUPLE NOIR ET BLANC

M. Vincent REBILLARD

SOCIETE DE L'UNION

M. Lionel de MESSEY

COMITÉ DES FÊTES

En 2024

Le **samedi 23 mars**, une centaine de convives se sont réunis dans la salle Henry de Messey pour déguster une tartiflette préparée par le restaurateur « La Fleur de Lys » à St Martin du Bois. Le repas était suivi d'une soirée dansante. Cette soirée est reconduite en 2025.



Le **samedi 21 septembre**, s'est déroulée notre **3^{ème} édition de la Journée Vintage**. Malheureusement, le temps n'était pas de la partie. Ce qui n'a pas empêché d'avoir quelques exposants au vide-grenier et quelques randonneurs. Les visiteurs ont pu apercevoir des voitures anciennes qui se sont baladées dans les environs de La Jaille-Yvon et les pilotes ont pu prendre de la hauteur au Château d'eau de Daon. En soirée, 200 convives se sont réunis sous les chapiteaux pour déguster un cochon grillé suivi d'une soirée dansante. Nous remercions tous les bénévoles qui nous ont aidé avant, pendant et après cette journée.

Le **samedi 07 décembre**, le village s'est habillé de son habit de lumières. Le Père Noël est arrivé en calèche et a distribué aux petits Jaonnais des sachets de bonbons, ces derniers ont pu lui donner un dessin pour le concours organisé par le Comité. Tous les jaonnais étaient conviés à venir boire un verre de vin chaud dans la cour de l'ancienne école et un goûter était offert. La journée s'est terminée par une retraite aux flambeaux et l'illumination du sapin.

Projets 2025 :

Assemblée générale :

dimanche 02 février 2025

Soirée tartiflette :

samedi 15 mars 2025

Inter village :

samedi 13 septembre 2025

Décoration du village :

décembre 2025

Location :

Vaisselle : 1,00€ le couvert complet

Table (14 places) et 2 bancs : 5€

Contact : Jocelyne Pasquier

06 32 14 05 58 / 02 41 95 13 55

Chapiteau : 200€ associations et habitants, 450€ hors commune

Contact : Sophie Sortais - 06 70 22 32 06

Si vous souhaitez vous investir dans notre association, vous pouvez assister à notre assemblée générale le dimanche 02 février 2025 à 11h00 à l'espace Henry de Messey.

AU FIL DE L'EAU

L'association a pour objet toutes activités culturelles et cette année des animations nouvelles se sont mises en place :

> **Des ateliers de bouturage, greffage, semences** en novembre et qui se poursuivent en janvier 2025.

> **Des ateliers de dessin et peinture**, tous les mercredis de 14 à 16h, réunissent plus d'une douzaine de personnes.

> **Des ateliers de musique** pour jeunes et moins jeunes passionnés de musique. Ils se retrouvent tous les jeudis de 18h30 à 19h30.

> Les ateliers tricot, crochet, tricotin sont temporairement suspendus pour raison de santé de la monitrice. Nous lui souhaitons un bon rétablissement.

Au début de l'année 2024 était organisée **une soirée pour les enfants avec contes, magie, Karaoke**. Cette fête organisée avec l'Association des Parents d'Élèves a connu un vif succès.

En juin **la troupe «Cabaret»** a pris plaisir sur scène pour 5 représentations, spectacle toujours très apprécié.

En septembre, quelques membres de l'association ont participé à **l'animation «Vintage»** organisée par le Comité des Fêtes.



Pour 2025, les ateliers sont maintenus et il est toujours possible de s'inscrire et de participer.

Soirée destinée aux enfants : samedi 8 février

L'assemblée générale : dimanche 9 février

Soirée Cabaret : Vendredi 13 et 20 juin

Samedi 14 et 21 juin - Dimanche 15 juin

Avec les souhaits de bonne et joyeuse année de Au Fil de l'Eau

AUX GARDONS DE LA JAILLE



Cette année, l'association a changé de dénomination, elle est devenue « Aux Gardons de la Jaille » ce qui lui permet de se retrouver en haut de la liste des AAPPMA du 49 quand nos amis les pêcheurs prennent leur carte de pêche.

Le petit Café de Chenillé est toujours dépositaire ainsi que maintenant **Viveco de St Martin** qui remplace Le Bosco.

En 2024, M Bouvet et son matériel nous ont permis **le débroussaillage** délimité en amont par la Police de l'eau car nous ne pouvons pas défricher sans accord.

Les écourues ont eu lieu du 10 septembre au 11 décembre, la météo étant défavorable, les travaux de nettoyage n'ont pas été réalisés en totalité.

Pour réaliser un « parcours Famille », il faut des postes de pêche (ponton), un préau, des toilettes, une cale à bateau ce qui a été fait à La Jaille-Yvon. Des panneaux de signalisation viennent d'être posés par l'employé communal.

Un alvinage de 80kg de brochetons sera effectué dans les prochains mois.

Le garde de pêche M. Rousseau Stéphane est toujours présent sur les lots de pêche.

L'Assemblée générale se tiendra le dimanche 19 janvier 2025 à 10h00 à l'ancienne école.

AUX GARDONS DE LA JAILLE vous souhaitent une bonne et heureuse année 2025.

LA SOCIÉTÉ DE L'UNION

L'année écoulée a été riche en événements et en réalisations. Deux chantiers ont sollicité nos finances ainsi que notre énergie :

La mise en conformité des réseaux (électricité, eau et tout à l'égout) entre le local cour de l'Union et le terrain de boule de fort.

L'achat et la pose d'une bâche amovible sur ce même terrain, afin de pouvoir le maintenir au sec entre deux averses.

Suite aux travaux d'enfouissement, nous avons remis en état le jardinet à l'arrière du local et réensemencé de la pelouse.



Un grand merci à tous les bénévoles !



Partant du principe qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire, **un repas de remerciement a été offert aux bénévoles** qui avaient participé au chantier de rénovation complète du terrain de boule de fort en... 2020. Il a finalement eu lieu le 7 avril avec une vingtaine de convives.

Nous avons expérimenté **l'ouverture de la Société tous les dimanches matins de 10h à 13h**, pour palier l'absence de café dans la commune, mais force est de constater qu'à part une ou deux matinées, les jaonnais ne sont pas venus en nombre.

A partir d'avril, les permanences au terrain ont été plus suivies, avec parfois, une forte affluence de joueurs et de badauds.

Conjointement avec les enseignantes de l'école de La Jaille-Yvon, nous avons organisé **2 sessions d'initiation à la boule de fort**, les lundis 3 juin et 1^{er} juillet. Michel Bertin a été un animateur de qualité. Merci également à Marie-Louise Chauvin pour sa participation.

Le tournoi Henry de Messey qui s'est déroulé du 13 mai au 8 juin, n'a pas été trop perturbé par la pluie. La bâche ayant été livrée tardivement...

La finale a opposé une équipe de Lerné (37) à Michel Bertin / Nicole Chesneau de La Jaille-Yvon. Victoire de Lerné 12 à 9.

Bravo à eux, ainsi qu'à tous les participants.

Enfin, le 13 juillet, nous avons expérimenté **une « nocturne »** qui n'a pas rencontré un succès fou, mais sans doute la programmation et l'horaire sont-ils en cause.

Dates à retenir :

Assemblée Générale :

le dimanche 26 janvier à 11h à la Société

Tournoi Henry de Messey :

du mardi 13 mai au dimanche 8 juin 2025

Nocturne : date à définir

Contacts :

Société de l'Union

2 cour de l'Union - La Jaille-Yvon

Président : Lionel de Messey - 07 81 19 45 83

Secrétaire : Marie-Louise Chauvin - 06 22 35 70 86

unionboule@gmail.com

ANJOU SPORT NATURE

Une association ancrée et dynamique dans le paysage jaonnais

Et si l'on vous disait que grandir avec Anjou Sport Nature, c'est aussi faire grandir l'association ? **Voilà près de 40 ans, qu'Anjou Sport Nature fait partie intégrante de la vie de La Jaille-Yvon.** Chaque année, elle est prête à relever de nouveaux défis, tout en restant fidèle à sa mission : proposer des activités de plein air et de loisirs accessibles à tous. S'adaptant aux besoins de ses adhérents, elle propose des nouveautés et enrichit continuellement son offre.



Des activités nature pour les enfants. Pêche aux p'tites bêtes, vanneries sauvages ou encore fabrication de nichoir ont intégré le catalogue **des activités extra-scolaires des mercredis.** Un nouveau concept qui plaît déjà aux enfants. Anaïs, notre éducatrice en environnement propose des **activités nature**, tous les quinze jours. Ces animations ont pour objectif non seulement d'être divertissantes, mais surtout de leur apprendre à **apprécier, utiliser et préserver la nature.**

Du multisport pour tous les âges. En partenariat avec **le CIAS des Vallées du Haut Anjou**, nos éducateurs sportifs proposent aux habitants de la commune des **sessions multisports et de sport-santé**, répartis en deux créneaux distincts (« les adultes dynamiques » et « les seniors »). Chacun peut ainsi rester en forme tout en découvrant de nouvelles disciplines. Ces moments conviviaux et bien encadrés permettent à tous de pratiquer une activité physique en toute sécurité.

Au printemps, l'association réunit l'ensemble de ses adhérents pour **un matin convivial en pleine nature.** Au programme : sarbacane, course d'orientation et autres activités en extérieur. L'occasion parfaite pour se retrouver, créer du lien social et partager un verre de l'amitié dans une ambiance détendue et chaleureuse.



Quatre décennies de défis en plein air. En 2025, Anjou Sport Nature fêtera **ses 40 ans d'existence.** Fermez les yeux et imaginez des pédalos, des planches à voile voguant sur la rivière ou encore des enfants éblouissant leurs parents dans la piscine naturelle dans la Mayenne.

Remontez avec nous **jusqu'en 1985**, où l'histoire de l'association a commencé grâce à des festivités ouvertes à tous. L'occasion unique de découvrir l'association au travers de **témoignages et d'animations.** Nous espérons que chaque habitant de La Jaille-Yvon pourra se joindre à nous pour célébrer ces 40 années d'activités, découvrir ou redécouvrir l'association, et surtout, **vivre l'expérience Anjou Sport Nature.**

Vous avez des questions ou besoin de renseignement, n'hésitez pas à consulter notre site internet

www.anjousportnature.com

ou à nous contacter au

02 41 95 14 32



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE ROC EN VAL DES ÉCOLES DE CHAMBELLAY ET DE LA JAILLE-YVON

L'Association des Parents d'Elèves de Roc en Val regroupe les parents des enfants des écoles de Chambellay et de La Jaille-Yvon. Tout au long de l'année scolaire, des événements ou des ventes sont organisés dans le but de soutenir financièrement les projets culturels et les sorties de fin d'année qui sont proposées aux élèves par les maîtresses des deux écoles.



En ce début d'année scolaire a été proposée une vente de compotes en gourde, la vente des sapins pour les fêtes de fin d'année et les photos scolaires des enfants pour les familles.

La participation au traditionnel **marché de Noël** du Domaine des Rues à Chenillé Chagné s'est déroulée les 23 et 24 novembre. L'occasion pour les enfants d'apporter leur contribution avec **la fabrication de petits objets de décoration de Noël** qui ont été vendus sur le stand. Mais également chaque famille participe en confectionnant des crêpes qui sont vendues sur ces 2 jours par les parents bénévoles.

L'Association des parents d'élèves permet également de créer **du lien entre les familles et l'école**. Des moments conviviaux sont organisés à différents moments de l'année. L'occasion pour les enfants, les parents et l'équipe enseignante de se rencontrer : le pot de la rentrée en septembre, la galette des rois en janvier et bien sûr la fête de l'école en fin d'année. **Cette dernière aura lieu le 28 juin 2025 à La Jaille-Yvon.**

L'APE souhaite remercier les parents et familles des élèves, les habitants des communes de La Jaille-Yvon et Chambellay qui participent à nos actions grâce à leurs commandes mais également les enseignantes pour l'organisation des sorties et projets pédagogiques qui contribuent à l'épanouissement des enfants.

Nous remercions également le Comité des Fêtes de la Jaille Yvon et l'association Le Fil de l'Eau pour l'entraide sur nos projets.

N'hésitez pas à nous suivre sur Facebook (APE ROC EN VAL) !
Nous communiquons vers les familles et habitants de nos deux communes sur nos projets, événements et ventes.

Vous pouvez également nous contacter par mail :
ape.rocenval@gmail.com

Le bureau 2024-2025 :

Co-présidentes :

Agnès BOIVIN et Eloïse SABIN

Trésorières :

Audrey FERTON et Camille VENTROU

Secrétaires :

Angeline JACOB, Ophélie GRELARD
et Mylène TUDOUX



PEUPLE NOIR ET BLANC



Objectifs de l'association :

- > Apporter une meilleure vision du monde, qu'il soit proche ou éloigné.
- > Recueillir les témoignages vidéos de nos aînés.
- > Organiser des projections et des expositions.

Reportages sur la vie de la commune et des alentours.

Georges Corbé s'est joint au Peuple noir et blanc pour filmer les nombreux événements qui font vivre la commune. Cette année encore, nous avons suivi plusieurs manifestations organisées par les associations de La Jaille-Yvon comme « Le fil-de-l'eau », « l'amicale », « le Comité des fêtes », « la Société de l'Union », et le Palio du Lion d'Angers.

Mémoire de nos aînés

Peuple Noir et Blanc s'est associé à l'AFMD 49, les Amis de la Fondation Pour la Mémoire de la Déportation. Des vidéos sont en cours pour enregistrer les témoignages de nos anciens qui ont vécu dans leur famille la résistance et la déportation pendant la seconde guerre Mondiale.

Comme les deux dernières années passées, une présentation de ces vidéos sera organisée en Mai 2025.

Peuple noir et blanc

Siège : 9 rue de la fleur de lys, La Jaille-Yvon

Président : Vincent Rebillard

PARTAGEZ VOS VACANCES, DEVENEZ FAMILLE DE VACANCES

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans !

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.



Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous

au 02 41 88 85 65

mail :

afvdev.490@secours-catholique.org

Secours Catholique

5 rue de Brissac, 49000 Angers

AMICALE DE LA JAILLE-YVON & MONTGUILLON



Cette année nous avons perdu quelques adhérents car la piscine de Segré n'a pas renouvelé notre contrat. Il manque des maîtres-nageurs, donc depuis janvier nous n'avons plus d'aquagym.

Nous avons toujours nos marches du lundi matin :

une de 10 Km environ et une de 5 km dans les villages environnants, puis une de 6 - 7 Km le vendredi matin sur La Jaille ou Montguillon.

Activités en 2024

Février : Assemblée Générale, suivie du repas de l'Amicale qui a réuni 50 convives

Mai : une sortie en car à Kerhinet et la Brière

Juin : Fête de l'amitié organisée par Génération Mouvement au Lion d'Angers

Juillet : notre repas Champêtre à La Jaille

Août : Marche + repas au restaurant sur l'île de Béhuard

Le loto de novembre a été annulé car ça fait 2 ans que nous perdons de l'argent.

Un mois sur deux **les rencontres inter-club** avec 6 villages du Segréen

Et sans oublier notre première grande rando que nous avons organisée cette année sur Montguillon et qui a réuni 390 marcheurs et 350 convives.

RANDO PÉDESTRE

À LA JAILLE-YVON (49220)

2^{ème} Edition

Organisée par l'Amicale la Jaille-Yvon / Montguillon

Dimanche 13 Avril 2025

INSCRIPTION AU TERRAIN DES SPORTS DE LA JAILLE-YVON DE 8H À 10H

- 10€ AVEC APÉRITIF + REPAS CHAUD + BOISSON
- Ravitaillements

MARCHE 6-9-12-18 KMS

Renseignements :
07.71.71.52.13 - 06.13.83.77.97

Prévisions pour 2025

Le 18 Janvier : Assemblée générale suivie du repas de l'amicale (les deux au restaurant le Cheval Banc à Château-Gontier)

Le vendredi 21 Mars : nous recevrons les 6 villages des inter-clubs soit environ 50 personnes

Le 18 Juin : fête de l'amitié au Lion d'Angers organisée par Génération Mouvement

Le 27 Juillet : notre repas champêtre au terrain des sports de La Jaille

Une sortie fin Août avec marche, visite et restaurant. Nous cherchons des sorties et spectacles.

Contacts :

La Jaille : Nicole CHESNEAU au 06 13 83 77 97

Montguillon : Josiane CHAUVIN au 06 15 33 63 87

Nelly ADAM : 07 71 71 52 13

amicalejym@gmail.com

AGENDA 2025

Janvier

- 18 janvier Amicale : Assemblée générale et repas
- 19 janvier Mairie : Cérémonie des Vœux – 11h30
- 19 janvier Aux Gardons de La Jaille : Assemblée générale
- 21 janvier Relais petite enfance : Matinées rencontres
- 26 janvier Société de l'Union : Assemblée générale

Février

- 2 février Comité des Fêtes : Assemblée générale
- 8 février Au Fil de l'Eau : Soirée enfants
- 9 février Au Fil de l'Eau : Assemblée générale

Mars

- 15 mars Comité des Fêtes : Soirée Tartiflette
- 21 mars Amicale : Inter-clubs

Avril

- 13 avril Amicale : Grande Rando avec repas

Mai

- 6 mai Relais petite enfance : Matinées rencontres
- 10 - 11 mai Peuple Noir & Blanc : Les Vidéos de La Jaille
- 13 mai au 28 juin Tournoi Henry de Messey
- 23 mai Clan cabane spectacle de plein air

Juin

- 13-14-15 juin Au Fil de l'Eau : Soirées cabaret
- 18 juin Amicale : Fête de l'Amitié
- 20-21 juin Au Fil de l'Eau : Soirées cabaret
- 28 juin APE : Fête de l'Ecole

Juillet

- 27 juillet Amicale : Repas champêtre

Août

- fin août Amicale : Sortie avec marche

Septembre

- 13 septembre Comité des Fêtes : Inter Village

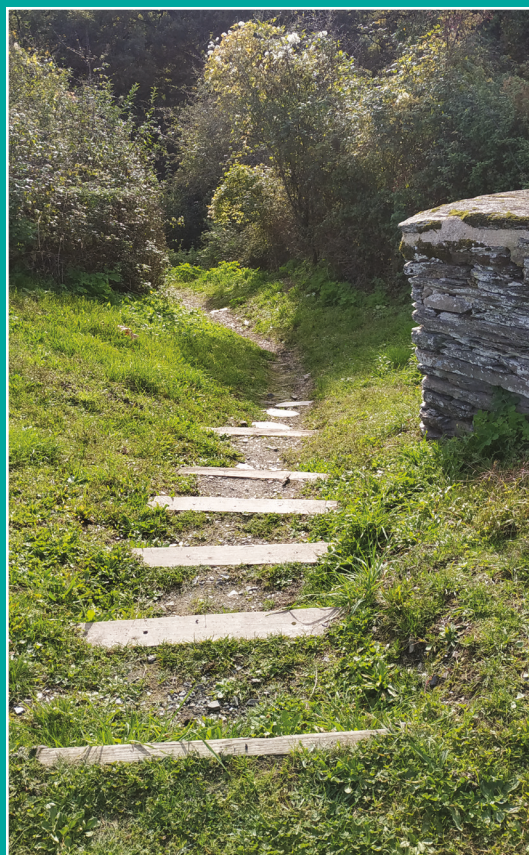
Novembre

- 15 novembre Au Fil de l'Eau : soirée spectacle
- Fin novembre APE : Marché de Noël

Décembre

- Début décembre Comité des Fêtes : Installation des illuminations





MAIRIE DE LA JAILLE-YVON

27, Rue Saint Loup
49220 La Jaille-Yvon

Tél. 02 41 95 12 58
mairie@lajailleyvon.fr

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Ghislaine Bourgeais

EDITEUR : Mairie de La Jaille-Yvon

IMPRIMEUR : Sedi Equipement 30 700 Uzes
Tél. 0892 693 011

CRÉDITS PHOTOS : Ghislaine Bourgeais, Georges Corbé,
Sylvie Jourdan et Pascal Vandergucht